



**Communiqué de presse  
du MIOP  
du 13 novembre 2018**

## De l'indépendance s'exprime la vérité !

Personne ne pourra reprocher aux auteurs du sondage sur les professions de santé d'être partial ou partisan.

En effet c'est en toute indépendance, car ce sondage n'émane ni du MIOP, ce que nous pouvons regretter (!), ni d'aucune structure anti-ordre professionnel, que les résultats publiés ont été obtenus.

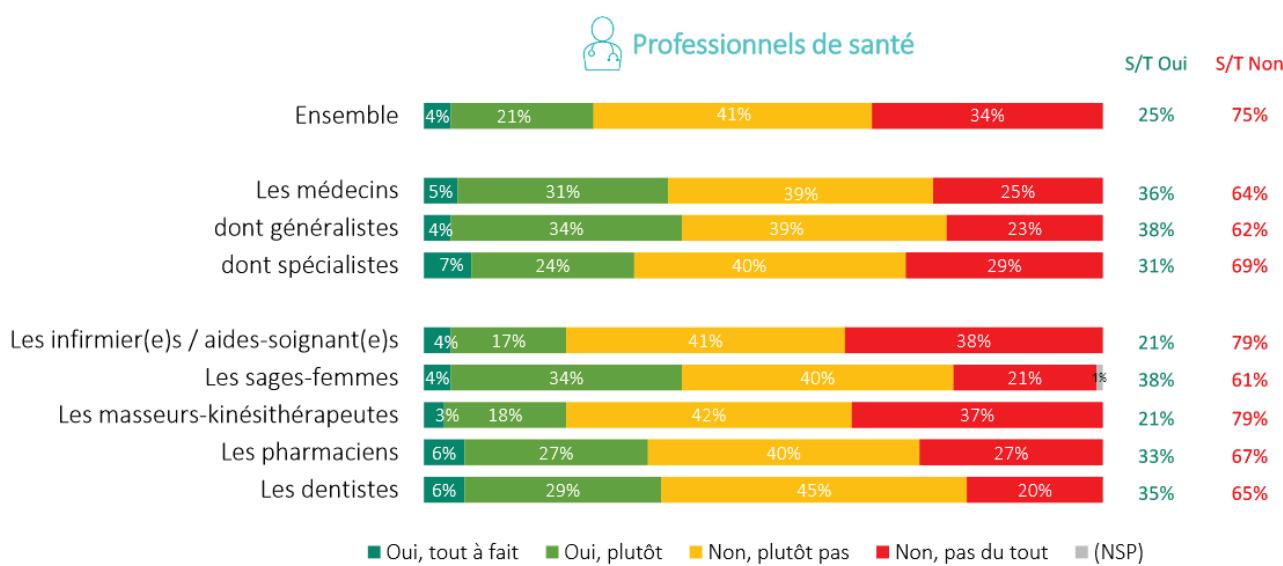
Et pour cette impartialité et la qualité des résultats nous félicitons les auteurs et les commanditaires.

Nous nous arrêterons sur une question essentielle c'est-à-dire l'utilité des ordres professionnels et la réponse est parfaitement claire, limpide et sans ambiguïté !

Les professionnels de santé, eux, sont tous nettement plus critiques avec leurs ordres : les trois-quarts pensent qu'ils les représentent mal !



Diriez-vous que votre ordre professionnel vous représente de façon satisfaisante ?



Comme l'indiquent les auteurs, les trois-quarts des professionnels disent, à juste raison, que leur(s) ordre(s) les représentent mal.

En langage franc, sans langue de bois, les ordres ne servent à rien et sont même nuisibles. Ce que, au MIOP, nous savons depuis longtemps et dont nous sommes convaincus par des multitudes d'exemples et autres affaires.

Et les résultats de ce sondage auraient été encore plus désastreux pour les ordres si les professionnels salariés avaient été associés.

Mais dans les pourcentages exprimés, celui des : "Oui, tout à fait" est extrêmement significatif.

Non seulement il est proche de la nullité mais il souligne que seuls les élus ordinés ont répondu par cette affirmation.

Il est vrai qu'il ne peut en être autrement lorsque l'on bénéficie du système, de ses avantages et des priviléges plus ou moins licites qui vont avec. Sans parler du pouvoir que cela confère ainsi que de la notabilité qui alimente l'ego et les indemnités qui remplissent les poches !

Pourtant alors que ces résultats n'étonnent personne et répètent ce que tout le monde sait depuis des années, les gouvernements successifs font tout pour maintenir les ordres professionnels y compris au mépris des textes et en parfaite connaissance des exactions perpétrées.

Les ordres sont une honte pour la République et les Droits de l'Homme, ils cumulent les pouvoirs de mise en examen, d'enquête à charge et de condamnation. Ils ne servent qu'eux-mêmes, leurs instances disciplinaires sont des tribunaux d'exception.

Les professionnels soumis à des ordres demandent à bénéficier de la seule Justice Républicaine et de ne plus subir des doubles, voire des triples peines, ou à être sanctionnés par un ordre alors qu'ils sont innocentés par la Justice de la République.

Les professionnels soumis à des ordres demandent de ne plus être des otages de structures aux origines et aux histoires peu glorieuses.